

EssilorLuxottica

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Plans d'attribution d'actions de performance du 6 octobre 2022

Paris, France (21 octobre 2025) – Le 6 octobre 2022, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé d'attribuer des actions de performance à l'ensemble des bénéficiaires éligibles. Ces plans, soumis à des conditions de performance et de présence, visent à aligner les intérêts des bénéficiaires sur ceux des actionnaires de la Société.

Condition de performance applicable à tous les bénéficiaires

La condition de performance portait sur la progression annualisée du cours de l'action EssilorLuxottica, laquelle devait être supérieure ou égale à 7 % pour permettre l'acquisition de la totalité des droits initialement attribués.

Le cours de référence avait été fixé de 145,84 € (moyenne des 20 cours d'ouverture précédant le 6 octobre 2022).

Avec une moyenne des cours d'ouverture entre le 6 juillet et le 5 octobre 2025 de **260,10 €**, soit une croissance annualisée de 21,3%, cette condition de performance, applicable à tous les bénéficiaires, a été entièrement satisfaite (cf. tableau ci-dessous).

Condition de performance supplémentaire applicable à Francesco Milleri et Paul du Saillant

Pour les dirigeants mandataires sociaux, l'acquisition des actions de performance dépendait en outre d'une surperformance du titre EssilorLuxottica par rapport à l'indice EuroStoxx 50.

Sur la période de référence, la croissance annualisée de l'action EssilorLuxottica (21,3%) a excédé celle de l'indice EuroStoxx 50 (16,0%). La seconde condition, applicable à Francesco Milleri et Paul du Saillant, a donc été pleinement remplie. En cas de sous-performance, l'acquisition des actions aurait été plafonnée à 50 % des droits initiaux.

		EssilorLuxottica	EuroStoxx50
Cours initial de référence	Moyenne des 20 cours/valeurs d'ouverture précédant le 6 octobre 2022	145,84 €	3 453,90
Cours moyen à la fin de la période d'acquisition	Moyenne des cours/valeurs d'ouverture du 6 juillet au 5 octobre 2025 (inclus)	260,10 €	5 391,06
Progression annualisée du cours de l'action		+21,3%	+16,0%
Atteinte de la condition de performance		Oui (100%)	Oui (Surperformance d'EssilorLuxottica)

Au 6 octobre 2025, un total de 1 864 207 actions attribuées aux bénéficiaires ont été définitivement acquises, dont 50 000 actions de performance à Francesco Milleri et 35 000 actions de performance à Paul du Saillant.

EssilorLuxottica

Politique de détention obligatoire d'actions et règles applicables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Le Directeur Général et le Directeur Général Délégué doivent détenir au moins l'équivalent de 400 % de leur rémunération fixe annuelle en actions EssilorLuxottica. Ils disposent d'un délai de cinq années à compter de leur nomination pour acquérir ces actions.

Préalablement à l'attribution définitive des actions, intervenue le 6 octobre 2025, Messieurs Francesco Milleri et Paul du Saillant respectaient déjà cette obligation de détention d'actions.

De plus, ils sont tenus de conserver, pendant toute la durée de leur mandat, le tiers des actions de performance définitivement acquises. Cette obligation de conservation n'est plus applicable dès lors qu'ils détiennent au nominatif directement ou indirectement au travers d'une société patrimoniale dont ils détiennent le capital et sont les responsable légaux, un nombre d'actions EssilorLuxottica représentant un montant équivalent à 400 % de leur rémunération fixe. La rémunération fixe retenue est celle de l'année durant laquelle le dirigeant mandataire social entend céder des actions de performance.

Contacts

Giorgio Iannella

Head of Investor Relations

ir@essilorluxottica.com

Marco Catalani

Head of Corporate Communications

media@essilorluxottica.com

EssilorLuxottica

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de solutions avancées de santé visuelle, de lunettes et de technologies med-tech. Sa mission est d'aider chacun à « mieux voir et mieux être » en répondant aux besoins visuels en constante évolution des patients et des consommateurs, à leur souhait d'exprimer leur style personnel et à leur désir de se sentir davantage connectés au monde qui les entoure. EssilorLuxottica dispose des technologies de verres optiques les plus innovantes, telles que Varilux, Stellest et Transitions, des marques les plus emblématiques telles que Ray-Ban, Oakley et Supreme, des marques de luxe sous licence les plus appréciées et des enseignes de distribution de premier plan, telles que Sunglass Hut, LensCrafters, Salmoiraghi & Viganò, Vision Express et Apollo. Grâce à d'importants investissements R&D, des savoir-faire uniques et un portefeuille d'actifs d'excellence, EssilorLuxottica est synonyme d'innovation dans plusieurs catégories, des instruments médicaux et des solutions de santé visuelle aux lunettes connectées dont le Groupe définit la catégorie. EssilorLuxottica repousse ainsi les limites de l'industrie et fait des yeux la porte d'entrée vers de nouvelles possibilités. Avec plus de 200 000 collaborateurs dans 150 pays, 600 sites industriels, servant 300 000 clients opticiens et opérant 18 000 magasins, le Groupe a généré un chiffre d'affaires consolidé de 26,5 milliards d'euros en 2024. Par ailleurs, OneSight EssilorLuxottica Foundation a permis de donner accès à des solutions durables de santé visuelle à près d'un milliard de personnes. Essilor Luxottica est coté sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40. Codes: ISIN: FR0000121667 ; Reuters : ESLX.PA; Bloomberg: EL:FP. Pour plus d'information : www.essilorluxottica.com